

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

SCG-Ré: le personnel du groupe FGIS édifié sur les 25 000 actions qui leur sont réservées

SAUT décisif de la Société commerciale gabonaise de réassurance (SCG-Ré), dans son processus d'introduction en Bourse au plus tard en décembre 2022, de l'augmentation de son capital social de 5 milliards de francs devant intervenir le 30 novembre prochain. Le 7 octobre dernier, le réassureur a organisé à La Sablière (Libreville), une présentation des modalités pratiques pour devenir actionnaire du réassureur national et annoncé son agenda pour inciter les Gabonais à le devenir eux aussi.

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

FACE à la centaine des employés de la Société commerciale gabonaise de réassurance (SCG-Ré), et des entreprises de la galaxie du Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS), le staff managérial de la SCG-Ré a effectué la première communication publique d'appel à l'épargne public.

En effet, le Plan de développement stratégique 2022-2027 de la SCG-Ré prévoit une augmentation de son capital social. Le 7 février 2022, l'assemblée générale mixte a validé le principe de mobilisation des ressources financières, à travers une émission d'actions nouvelles par appel public à l'épargne (APE) sur le marché financier de l'Afrique. Au total, 5 milliards FCFA vont être collectés, afin que le capital social passe de 10 à 15 milliards, la période de souscription courant du 1er au 30 novembre 2022. Cette opération de levée des



Le personnel du groupe FGIS, au terme de la présentation de l'opération d'entrée en Bourse de la SCG-Ré et de l'émission des actions.

fonds par l'émission de 250 000 actions, au prix de souscription de 20 000 francs le titre, a reçu début octobre le visa de conformité de la Commission de surveillance des marchés financiers (Cosumaf), régulateur du marché financier en zone Cémac, et

celui de la Conférence interafricaine du marché des assurances (CIMA), régulateur du marché des assurances. " Aller en bourse, c'est accepter d'être une entreprise transparente. Et c'est ce que nous allons faire car nous avons une obligation de trans-

parence financière ", a affirmé M. Gwodog.

Cette levée de fonds s'effectue auprès de trois catégories d'investisseurs. D'abord, les salariés de la galaxie FGIS dont la SCG-Ré est une filiale. " Une occasion unique de faire des employés

de la galaxie FGIS, des salariés actionnaires ", dira Dr Andrew Gwodog, Administrateur-directeur général de la SCG-Ré, entreprise émettrice des actions. Avant d'ajouter : " Le Conseil d'administration de la SCG-Ré a octroyé une décote de 10 % aux salariées du groupe FGIS. Ainsi, ceux-ci ne paieront pas l'action à 20 000 francs, mais à 18 000 francs ".

La deuxième catégorie cible d'investisseurs, concernent les personnes physiques résidentes ou non résidentes de la Cémac (lire ci-dessous). Et la troisième catégorie comprend les personnes morales et autres investisseurs institutionnels. À ce titre, le 17 octobre prochain, la SCG-Ré qui prépare son entrée en bourse en décembre 2022, sera à la Zone économique spéciale de Nkok, avant de sillonner les capitales provinciales du Gabon, et d'ouvrir le road show à l'international en faisant le tour des cinq capitales de la Cémac (Yaoundé, Malabo, N'Djamena, Brazzaville et Bangui). Sans oublier un certain nombre de marchés où la SCG-Ré envisage d'aller collecter des primes: Abidjan, Dakar, Lagos, Kigali, et Douala.

" L'Afrique nous offre des opportunités de développement à travers ses bureaux de souscriptions à Kigali (Rwanda) et bureaux de liaison à Pointe-Noire et Douala (Cameroun) et un autre bureau à Abidjan".

Dans le cadre de cet accroissement du capital, il est prévu que 500 millions de francs de souscription, soit 25 000 titres, soient réservés exclusivement au personnel en Contrat à durée indéterminée de la SCG-Ré et des entreprises du groupe FGIS. Les 23 salariés en CDI de la SCG-Ré ont déjà formulé des intentions de souscriptions pour 123 millions de francs, représentant 27 % des 500 millions FCFA.

Reste à souscrire 377 millions de francs.

Contrepoint

Les Gabonais invités à devenir actionnaires

I.M'B
Libreville/Gabon

EN présentant aux salariés du groupe FGIS cette opportunité de placement financier via les actions nouvelles de la SCG-Ré, il s'est agi aussi d'appeler les Gabonais à investir dans cette société nationale de réassurance, comme le fit un temps la SEEG ou Orabank.

Dans le cadre de la SCG-Ré, ce sont 37 500 actions (titres) d'une valeur de 750 millions de francs CFA qui sont ouverts aux personnes physiques résidentes en zone Cémac ou pas. Le prix d'acquisition d'une action

pour les personnes physiques est de 20 000 francs CFA, pour un minimum de 10 titres. Soit un investissement minimal de 200 000 francs CFA pour devenir actionnaire de la SCG-Ré. " Nous entrons donc, à partir de cette semaine, dans une campagne nationale de communication et de souscription qui va nous amener sur l'ensemble du territoire national parce que les Gabonais ont une obligation de souscrire à cet appel public à l'épargne car la SCG-Ré est une entreprise nationale et citoyenne. Nous ne pouvons valablement pas priver les Gabonais qui sont à l'intérieur du pays de cette opportunité

unique voulue par l'ensemble des chefs d'État de la zone Cémac de contribuer à l'éducation financière. Surtout de contribuer à la diversification de leur patrimoine", a expliqué Dr Andrew Gwodog, A-DG de la SCG-Ré. Interrogé sur les opportunités et risques, l'émetteur des actions estime que le modèle économique de la SCG-Ré prévoit un mécanisme pour sécuriser l'investissement en raison de la rentabilité établie et la qualité des résultats. Ainsi, la rentabilité moyenne de l'action se situe autour de 8 %, supérieure à la rémunération de n'importe quel placement bancaire ou épargne. Le modèle

financier de la SCG-Ré prévoit la cession légale au Gabon qui veut que les sociétés d'assurance aient l'obligation de céder une partie de leur prime de réassurance à la SCG-Ré. Une garantie nécessaire de performance.

Lors des questions qui ont suivi, les dirigeants ont expliqué que l'action de la SCG-Ré valait 10 000 francs à la création de l'entreprise en 2012. Trois à cinq ans plus tard, elle se vendait à 30 000, voire 50 000 francs. Une plus-value certaine.

À noter qu'en matière d'investissement, le risque zéro n'existe pas.